

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 1/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

Autres désignations:

UFI: 35C0-Y0GN-E00Q-TWJY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Fugenmaterial für Pflasterflächen

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Neuteerbit AG Salmsach

Seestrasse 26

8599 Salmsach

Schweiz

Téléphone: 0041 (0)71/466 33 33

Telefax: 0041 (0)71/466 33 39

E-mail: info@neuteerbit.ch

E-mail (personne compétente): info@neuteerbit.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: TOX-Zentrum Notruf 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Skin Sens. 1)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Danger pour l'environnement aquatique (Aquatic Chronic 3)	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation.

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 2/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

Conseils de prudence Prévention

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence Evacuation

P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...
------	--

2.3. Autres dangers

Autres effets nocifs:

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Indications diverses:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 14808-60-7 N°CE: 238-878-4	Quartz (SiO₂)	80 - < 85 Pds %
n°CAS: 1675-54-3 N°CE: 216-823-5	Bis-(4-(2,3-epoxipropoxi)-phenyl)-propan Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2  Attention H315-H317-H319-H411-EUH205	1 - < 5 Pds %
N°CE: 701-263-0	Bisphenol F Diglycidether, Isomerengemisch Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2  Attention H315-H317-H411	< 1 Pds %
n°CAS: 80-48-8 N°CE: 201-283-5	methyl toluene-4-sulphonate Skin Corr. 1B, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1  Danger H302-H314-H317	< 1 Pds %
n°CAS: 158318-67-3 N°CE: 605-143-8	Fettsäuren, C16-C18 und C18-ungesättigt, ME-Ester, epoxidiert Skin Sens. 1  Attention H317	< 1 Pds %
n°CAS: 68391-01-5 N°CE: 269-919-4	Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-18-alkyldimethyl-, Chloride Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1  H302 + H312-H314-H400-H411	< 0,1 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 3/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux:

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Eau ABC-poudre Dioxyde de carbone (CO2) Eau en aérosol

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection

5.4. Indications diverses

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Equipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 4/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

Mesures de protection incendie:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver le récipient bien fermé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Restreindre l'accès aux locaux de stockage.

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

Classe de stockage: 13 - Solides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	Quartz (SiO ₂) n°CAS: 14808-60-7	① 0,15 mg/m ³ ④ 0.15 mg/m ³ MAK-Wert 8h C1A, P ⑤ (alveolengängige Fraktion)

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 5/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	4,93 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	0,75 mg/kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② DNEL long terme dermique (systémique)
Bisphenol F Diglycidether, Isomerengemisch	29,39 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL aigu par inhalation (systémique)
Bisphenol F Diglycidether, Isomerengemisch	104,15 mg/ kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② DNEL aigu dermique, court terme (systémique)
Fettsäuren, C16-C18 und C18-ungesättigt, ME-Ester, epoxidiert n°CAS: 158318-67-3	23,5 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
Fettsäuren, C16-C18 und C18-ungesättigt, ME-Ester, epoxidiert n°CAS: 158318-67-3	33,4 mg/kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② DNEL long terme dermique (systémique)

Nom de la substance	PNEC Valeur	① PNEC type
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	0,006 mg/l	① PNEC eaux, eau douce
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	0,001 mg/l	① PNEC eaux, eau de mer
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	10 mg/l	① PNEC station d'épuration (STP)
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	0,341 mg/kg	① PNEC sédiment, eau douce
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	0,034 mg/kg	① PNEC sédiment, eau de mer
Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan n°CAS: 1675-54-3	0,065 mg/kg	① PNEC terre, eau douce
Bisphenol F Diglycidether, Isomerengemisch	0,003 mg/l	① PNEC eaux, eau douce
Bisphenol F Diglycidether, Isomerengemisch	0,0003	① PNEC eaux, eau de mer

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau:

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 6/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante formation d'aérosol ou de nébulosité

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: solide

Couleur: gris

Odeur: caractéristique

Données de sécurité

paramètre		à °C	méthode	Remarque
pH	6	20 °C	(200 g/l)	
Point de fusion/point de congélation	1 400 °C			
Point de congélation	<i>non applicable</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	100 °C			
Vitesse d'évaporation	<i>non applicable</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	1,13 g/cm ³			
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	<i>non applicable</i>			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non applicable</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit non stabilisé peut se polymériser spontanément.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de peroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 7/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Générateur de radicaux Peroxydes Agent réducteur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
1675-54-3	Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan	DL50 par voie orale: 2 000 mg/kg (Ratte) DL50 dermique: 2 000 mg/kg (Ratte)
	Bisphenol F Diglycidether, Isomeregemisch	DL50 par voie orale: 2 000 mg/kg (Ratte) DL50 dermique: 2 000 mg/kg (Ratte)
80-48-8	methyl toluene-4-sulphonate	DL50 par voie orale: 341 mg/kg (Ratte)
68391-01-5	Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-18-alkyldimethyl-, Chloride	DL50 par voie orale: 344 mg/kg (Ratte) DL50 dermique: 3 340 mg/kg (Kaninchen)

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Endommagement/irritation des yeux:

Aufgrund der verfügbaren Daten sind die Einstufungskriterien nicht erfüllt.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 8/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
1675-54-3	Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan	CL50: 1,75 mg/l 4 d EC50: 1,7 mg/l 2 d ErC50: >11 mg/l 3 d NOEC: 0,3 mg/l 21 d
158318-67-3	Fettsäuren, C16-C18 und C18-ungesättigt, ME-Ester, epoxidiert	CL50: 100 mg/l 4 d (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle)) OECD 203 EC50: 100 mg/l 2 d (Daphnia magna (Grosser Wasserfloh)) OECD 202
68391-01-5	Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-18-alkyldimethyl-, Chloride	CL50: 0,515 mg/l 4 d (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch)) NOEC: 0,032 mg/l 28 d (Pimephales (Dickkopfritze)) EC50: 7,75 mg/l (Akute Bakterientoxizität / Belebtschlamm)

Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

n°CAS	Nom de la substance	Biodégradation	Remarque
158318-67-3	Fettsäuren, C16-C18 und C18-ungesättigt, ME-Ester, epoxidiert	Oui, rapide	Leicht biologisch abbaubar (nach OECD-Kriterien) OECD 301F / 84% / 28d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Bisphenol F Diglycidether, Isomerenmischung: Log KOW 3.6

Methyltoluol-4-sulphonat: Log KOW 1.47

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
14808-60-7	Quartz (SiO ₂)	—
1675-54-3	Bis-(4-(2,3-epoxipropoxy)-phenyl)-propan	—
	Bisphenol F Diglycidether, Isomerenmischung	—
80-48-8	methyl toluene-4-sulphonate	—
158318-67-3	Fettsäuren, C16-C18 und C18-ungesättigt, ME-Ester, epoxidiert	—
68391-01-5	Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-18-alkyldimethyl-, Chloride	—

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 9/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 04 99	Déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): Déchets non spécifiés ailleurs
08 04 10	Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Code des déchets conditionnement:

08 04 99	Déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): Déchets non spécifiés ailleurs
----------	---

Remarque:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 10/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

15.1.2. Directives nationales



[CH] Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Ordonnance Suisse sur la protection des jeunes travailleurs (ArGV 5; SR 822.115): Sauf dérogation accordée par l'Office Fédéral de la Formation et de la Technologie (BBT) ou par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) Suisse, il est interdit d'affecter les jeunes travailleurs de moins de 18 ans à des travaux impliquant le contact avec/l'exposition à ce mélange.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (<i>Skin Sens. 1</i>)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Danger pour l'environnement aquatique (<i>Aquatic Chronic 3</i>)	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 4 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 11/11

VDW 850 plus 2K-Fugenmörtel selbstverdicht. Komponente A

16.7. Indications diverses

Chiresa AG
Theo Rüd
Landstrasse 2
CH-5300 Turgi
Telefon: +41 (0)58/400 07 87
Natel: +41 (0)76/565 48 29
E-mail: rued@chiresa.ch

Die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt entsprechen nach bestem Wissen unseren Erkenntnissen bei Drucklegung. Die Informationen sollen Ihnen Anhaltspunkte für den sicheren Umgang mit dem in diesem Sicherheitsdatenblatt genannten Produkt bei Lagerung, Verarbeitung, Transport und Entsorgung geben. Die Angaben sind nicht übertragbar auf andere Produkte. Soweit das Produkt mit anderen Materialien vermengt, vermischt oder verarbeitet wird, oder einer Bearbeitung unterzogen wird, können die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt, soweit sich hieraus ausdrücklich etwas anderes ergibt, nicht auf das so gefertigte Material übertragen werden.